

COMMUNIQUÉ

Nº 6/2020

GROSSOEUVRE ET SES HAMEAUX

FONCTIONNEMENT DU POINT VERT DE SEUGEY



Le point vert est ouvert les lundi, mardi, jeudi et samedi de 08h00 à 16h30 dans la limite des capacités des bennes.

Lorsque que les bennes sont pleines ou polluées suite à un dépôt d'ordures ou d'encombrants, le point vert est immédiatement fermé jusqu'à ce qu'elles soient vidées et/ou triées.

L'information de cette fermeture inhabituelle est communiquée via la page Facebook de la Mairie.

Pour rappel, ces bennes à déchets verts sont gérées par les services de collecte de l'EPN.

COMMUNICATION CLUB LA FONTAINE DE JOUVENCE

Le Club la Fontaine de Jouvence organise une vente de tickets de tombola.

Les membres passeront dans notre village <u>du 15</u> <u>septembre au 08 novembre 2020</u> pour vendre leurs tickets dans le respect des gestes barrières.

<u>Retrouvez plus d'informations sur leur site internet :</u> https://clublafontainedejouvence.fr

GROSSOEUVRE, le 05 octobre 2020

Le Maire, Gabrielle BROCHAND DULAC



REDUIRE SES DÉCHETS

Diminuer la production de déchets permet de limiter son empreinte environnementale et les rejets de gaz à effet de serre. Nous pouvons tous facilement réduire nos déchets et ainsi permettre de limiter en partie le recours à l'incinération ou à l'enfouissement.

Comment y parvenir ? L'EPN peut vous accompagner dans cette démarche grâce au compostage domestique, au stop pub, au guide du tri, au don de vêtements et objets...

Plus d'informations sur le site internet de l'EPN : Evreux Porte de Normandie :

<u>www.evreuxportesdenormandie.fr/103-reduire-mes-dechets-trier.htm</u>

Compostage:

Moyennant une contribution de 20 euros, l'acquisition d'un composteur vous permettra de réduire la part fermentescible des ordures ménagères sachant qu'une personne produit en moyenne 40 kilos de déchets alimentaires par an. Cette opération permet également de produire un amendement organique pour enrichir votre jardin.

Pour tout renseignement et/ou une visite d'étude de faisabilité, contactez la Direction de l'Environnement au 02 32 31 31 77 ou au 02 32 31 92 01.

LAURÉATS DU BACCALAURÉAT ET DU DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

Année scolaire 2019/2020

Tous les jeunes lauréats du baccalauréat et du Diplôme Nationale du Brevet de l'année 2019/2020 ayant obtenu une mention sont invités à se faire connaître en mairie (02.32.37.95.54 -mairie@mairie-grossoeuvre.fr).

En effet, ceux-ci se verront cités et récompensés lors de la cérémonie des vœux de 2021 organisée par les élus et le maire.



COMMUNIQUÉ

Nº 6/2020

GROSSOEUVRE ET SES HAMEAUX



LE 56 BUS D'INFORMATION,

bus placé sous la responsabilité des services de l'EPN (Évreux Portes de Normandie), dédié à l'emploi, la formation et la création d'entreprise

sera présent sur le parking de la Mairie

> De 14h00 à 17h00, les vendredis :

- o 20 novembre
- o 4 décembre



<u>Plus d'informations</u> <u>sur la page Facebook :</u> le 56#vous tend la main

CALENDRIER

10/10 à 19h30 : Assemblée Générale de l'Amicale des parents d'élèves
26/10 Conseil municipal
20/11 BUS 56
30/11 Conseil municipal

ANNULATIONS:

- Exposition sur l'EGYPTE (septembre)
- Foire aux livres (octobre)
- Journée des créateurs (Novembre)
- Banquet des anciens(novembre)

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. Tous les Français et Française majeurs jouissant de leurs droits civils et politique et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Depuis le 1er janvier 2019, la Loi n°2016-1048 du 1er août 2016 et son décret n°2018-350 du 14 mai 2018 sont appliqués. Toute personne peut solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année. Pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription et de changement d'adresse : pièce d'identité (carte d'identité, passeport en cours de validité), justificatif de domicile (quittance de loyer, EDF, téléphone). Ces demandes peuvent également être effectuées par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou par un tiers dûment mandaté muni des pièces ci-dessus indiquées.

RAPPEL - RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes garçons et jeunes filles né(es) entre le 1er juillet 2004 et le 30 septembre 2004 sont tenus, à la date de leur anniversaire, de se faire recenser auprès de la Mairie et ce, avant le 31 octobre 2020. Ils doivent se munir du livret de famille de leurs parents. Pour tout renseignement et prise de rendez-vous, contacter les services de la Mairie au $\mathbb{R}: 02\ 32\ 37\ 95\ 54$.



REPORT FORMATION TABLETTE

Sessions du 3 novembre au 17 décembre 2020, reportées en Avril-Mai 2021. Inscription préalable auprès de la mairie.